

Le **Prix du Public** récompense la start-up qui a reçu le plus grand nombre de votes du public. Seules les start-up retenues par le jury peuvent concourir pour ce prix.



Marc Ricci
Pierre-Yves Thoulon
Fondateurs
Crosslux

Parcours

Titulaire d'un doctorat en physique, Marc Ricci a été notamment Directeur Commercial d'ASE, groupe taiwanais, leader mondial des services industriels en microélectronique, se consacrant au développement de projets à l'international.

Il était précédemment directeur de la production d'Inside Technologies, une entreprise de carte à puce sans contact. En 2010, il travaille déjà sur un premier projet de société dans le domaine du photovoltaïque intégré au bâtiment.

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, Pierre-Yves Thoulon a débuté sa carrière au sein de Hewlett-Packard où il a travaillé 16 ans, après quoi il rejoint le groupe Gemplus/Gemalto en qualité de directeur de la R&D. Pierre-Yves Thoulon cumule plus de 30 ans d'expérience en recherche et développement dans l'industrie informatique – notamment les réseaux et la sécurité – dont 23 ans en management de R&D dans des contextes hi-tech internationaux.

Tous deux animés d'une envie de se lancer dans une expérience entrepreneuriale industrielle, leurs chemins se croisent par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement. La rencontre de ces deux profils complémentaires, l'un plus commercial (Marc Ricci) et l'autre plus spécialisé R&D (Pierre-Yves Thoulon), permettra la création de Crosslux en juin 2011.

Crosslux développe, fabrique et commercialise un vitrage photovoltaïque transparent qui collecte l'énergie solaire en façade des bâtiments et la transforme en électricité.

Aucun de ces deux néo-entrepreneurs n'avait d'expérience dans le photovoltaïque ; ce qui pourrait passer pour un handicap. Pourtant les deux hommes en sont persuadés, cela s'est avéré être un avantage car ils n'avaient aucune idée préconçue, ce qui leur a permis d'être novateur dans un secteur où les principaux acteurs (grands groupes) sont freinés par une certaine lourdeur des prises de décisions.



En partenariat avec



Avec le soutien de



Partenaires médias



Avec cette technologie, les bâtiments produisent leur propre énergie et deviennent autonomes. Le vitrage photovoltaïque peut augmenter d'un facteur 10 voire plus la production énergétique du bâtiment par rapport à une configuration utilisant uniquement des panneaux installés sur les toits.

Crosslux a su créer une véritable innovation en alliant efficacité énergétique, qualité architecturale et une personnalisation possible du vitrage. A ce jour, l'entreprise est le seul acteur au monde qui dispose à la fois d'une technologie propriétaire sous licence, et d'une offre complète d'intégration de sa technologie au bâtiment.

Enfin Crosslux a noué des partenariats industriels et commerciaux avec des leaders mondiaux et régionaux du BTP tel que Bouygues Construction.

Les clés de la réussite

- Crosslux est le seul acteur au monde qui dispose à la fois d'une technologie propriétaire sous licence et d'une offre complète d'intégration de sa technologie au bâtiment.
- Avec la technologie développée par Crosslux, les bâtiments produisent leur propre énergie et deviennent autonomes.
- La technologie de Crosslux est protégée par 5 brevets, de plus elle coopère également avec plusieurs laboratoires du CNRS et du CEA.
- En novembre 2015, Crosslux annonce le succès de sa levée de fonds en crowdfunding complétée par un placement privé à hauteur de 1,7M€. Grâce à cette opération, l'entreprise dispose des moyens financiers nécessaires pour assurer et pérenniser son développement en France et à l'international.

Les informations clés

A propos : Basée près d'Aix-en-Provence, Crosslux conçoit et fabrique des vitrages photovoltaïques transparents pour collecter l'énergie produite par le soleil et la transformer en électricité. Elle a développé une technologie qui rend les bâtiments partiellement autonomes en énergie : à partir d'un procédé industriel, une cellule directement intégrée dans le vitrage permet à la façade du bâtiment de récupérer une partie de l'énergie lumineuse pour produire de l'énergie électrique.

- Date de création : **2011**
- Chiffre d'affaires 2015 en M€ : **N/A**
- Effectif 2016 : **21**
- Site web : <http://www.crosslux.eu/>



○ En partenariat avec



○ Avec le soutien de



○ Partenaires médias

